Février 2025

Indignez-vous !

Non-cadres et cadres, siège et Province

« Vous signez, sinon les salariés auront encore moins », c'est le contexte de la « négociation » !

Un chantage à la signature pour l'octroi de tickets restaurant contre une augmentation ridicule, était une absurdité totale !!

Face à l'annonce de résultats exceptionnels et d'objectifs dépassés, les propositions étaient si scandaleuses que la CGT Generali a refusé de signer l'accord

En signant cet accord, nous aurions autorisé la Direction à poursuivre sa politique de redistribution toujours plus inéquitable des bénéfices de l'entreprise.

En refusant de le signer, la CGT GENERALI défend les salariés contre des propositions indignes, ne répondant pas :

- à leur investissement,
- à l'inflation,
- à l'intensification des rythmes de travail qu'ils subissent (-15% d'effectif entre 2021 et 2023)

SALAIRES Ne pas signer ne change pas grand-chose

- la différence est un «non-gain», pour les salariés éligibles, de 3€ /mois (350€ au lieu de 400€ soit 50€ bruts annuels) .
- Salariés éligibles : plafond de 40K€ de SATH au lieu de 45K… Notons que l'augmentation de 350€ c'est environ 23 € nets/mois pour moins de **la moitié des salariés**).

Pour rappel, la revendication de la CGT (et de la majorité des autres syndicats)

3,5% d'augmentation générale avec un plancher de 1 500€ :
soit **0,27% du résultat net** (684 Millions € en 2023 pour la France).
Demandons-nous réellement trop ?!

CHEQUES RESTAURANT A-t-on vraiment raté une opportunité ?

Est-ce honnête d'inclure l'attribution des tickets restaurants dans ces négociations ?
Si la direction veut donner des Tickets Restaurant aux salariés, rien ne l'empêche de le faire par ailleurs.
Des TR au détriment des salariés de province (baisse du montant les jours de télétravail), limités aux jours de présence télétravaillés et aux télétravailleurs. La participation de 3,5€ /jour télétravaillé = 42€/mois= 500€/an
Generali peut s'exonérer de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu sur la valeur des TR. Le plafond d'exonération est fixé à 7,26€/TR, permettant des tickets entre 12,10 € et 14,52 €.

La CGT GENERALI refusera toujours le chantage et restera fidèle à son engagement d'agir dans l'intérêt des salariés, mais pas à n'importe quel prix.

Nous poursuivons notre démarche de rassemblement ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent une réelle amélioration des conditions de travail chez GENERALI.
Rejoignez-nous, syndiquez-vous !

Le questionnaire CGT : Ce que pensent les salariés des salaires

Augmentation salariale : De nombreuses réponses insistent sur la nécessité d'augmenter les salaires pour refléter le coût de la vie, les efforts fournis et pour **éviter les disparités entre anciens et nouveaux employés (oui, ils le savent !)**.

Reconnaissance et primes : La reconnaissance du travail par des primes et des augmentations individuelles est également un point crucial.

Tickets restaurant et indemnités télétravail : Les salariés attachent une grande importance aux avantages tels que les tickets restaurant et les indemnités pour le télétravail.

Retours du questionnaire : première partie sur les rémunérations

La direction a répondu que tout le monde trouve son salaire trop bas. Vraiment ? Alors comment interpréter les 15% ? *La direction : Ils n'ont pas bien compris la question.*

La direction a répondu qu'il ne s'agit que d'un ressenti. Et vous, vous en pensez quoi ? Si vous avez des témoignages : cgtgenerali@gmail.com

La direction a prétendu que les mesures individuelles sont réparties de manière équitable. Les salariés ne semblent pas d'accord … **La CGT revendique des augmentations générales.**

La direction ne prend pas du tout en compte les demandes des salariés. Pour elle, c'est sans gravité, puisque la Generali Global Survey montre un fort taux d'engagement !

Et pendant ce temps-là, vous nous dites :

« EQUILIBRER LES SALAIRES DES ANCIENS SUR LES REMUNERATIONS DES ENTRANTS »

« Qu'on arrête de nous prendre pour des imbéciles avec les salaires de misère qu'on a ici. »

« J'aimerais aussi une revalorisation des salaires. Est-ce normal de former des gens qui gagnent 5 000 voire 10 000 euros de plus ??? Des mesures individuelles à la mesure des efforts fournis et pas au copinage. »

« Egaler les salaires des nouveaux arrivants avec ceux qui ont 20 ans d'ancienneté et qui gagnent deux fois moins alors qu'ils les forment »

« Je pense que globalement la revalorisation des salaires doit être faite pour les personnes qui ont une ancienneté importante. En effet des nouveaux entrants au même poste et parfois avec moins d'expérience gagnent plus que les personnes déjà en poste. Malgré les efforts faits par mon manager avec les enveloppes qui leurs sont attribuées je ne pense pas que je serais aligné avec le salaire d'un nouvel entrant à poste égal. »

« Une reconnaissance plus équitable entre collègues. travail et ancienneté égale = salaire égal »

« Difficile de continuer à être motivé lorsqu'on n'arrive pas à joindre les deux bouts alors que ça fait des années qu'on travaille pour la même boite et que nos dirigeants sans cesse et sans vergogne nous félicitent pour les chiffres obtenus par la boite mais ne nous rémunèrent pas à notre juste valeur. »

« Les personnes arrivant en externe sans expériences touchent plus d'argent et obtiennent une classe supérieure voir ont plus de chances d'évolution dans les 2 ans. Rien n'est fait pour les anciens à tous les niveaux malheureusement et l'écart se creuse. »

« Il faut que les augmentations générales soient à la hauteur de l'inflation que nous avons eu ces dernières années et que les augmentations individuelles ne reviennent pas toujours aux mêmes ! »

Au fait, avez-vous pensé à faire votre demande d'égalité professionnelle ? La CGT peut vous guider.

Les augmentations individuelles bénéficient aux salaires les + élevés.

Pour cette raison, la CGT de Generali demande des augmentations générales !

Cela n'enlève pas la possibilité d'augmentations individuelles.

AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES 2024 PAR TRANCHES DE TAUX ET CLASSE

	AI < 2%	2% ≤ AI < 3%	3% ≤ AI < 4%	4% ≤ AI < 5%	AI ≥ 5%	Effectif Augmenté	Effectif de référence au 31/10/2024	% effectif augmenté / eff référence 31/10/2024	% effectif bénéficiaire d'une AG sans avoir eu d'AI
CLASSE 2	1					1	3	33,3%	66,7%
CLASSE 3	18	11	2		1	32	112	28,6%	66,1%
CLASSE 4	148	147	18	14	25	352	897	39,2%	56,0%
CLASSE 5	138	259	96	52	83	628	1 267	49,6%	42,5%
CLASSE 6	237	282	145	84	129	877	1 533	57,2%	34,0%
CLASSE 7	28	59	29	8	24	148	246	60,2%	35,0%
Total	**570**	**758**	**290**	**158**	**262**	**2038**	**4058**	**50,2%**	**42,5%**
Dont :									
Non cadres	167	158	20	14	26	385	1 012	38,0%	57,1%
Cadres	403	600	270	144	236	1 653	3 046	54,3%	37,6%

SALAIRES ANNUELS THEORIQUES MOYENS AU 31/10/2024

Classe de Référence	HOMMES EFF	HOMMES SATH MOYEN 10 2024	HOMMES SATH MOYEN 12 2023	FEMMES EFF	FEMMES SATH MOYEN 10 2024	FEMMES SATH MOYEN 12 2023	TOTAL EFF	TOTAL SATH MOYEN 10 2024
CLASSE 2	2	-	-	1	-	-	3	-
CLASSE 3	42	32 545	31 978	70	32 251	31 331	112	32 361
CLASSE 4	201	36 372	35 107	696	36 102	34 953	897	36 162
CLASSE 5	409	46 225	45 023	858	44 355	43 206	1 267	44 958
CLASSE 6	739	65 745	63 909	794	62 068	60 435	1 533	63 841
CLASSE 7	134	90 533	88 364	112	88 300	85 518	246	89 516
TOTAL	1 527	57 866	55 912	2 531	49 247	47 606	4 058	52 490

Pourquoi on ne vous augmente pas ? Peut-être que c'est parce que …

Le groupe Generali a annoncé jeudi prévoir de reverser plus de 8,5 milliards d'euros à ses actionnaires sous forme de dividendes et de rachats d'actions jusqu'en 2027 dans le cadre de son nouveau plan stratégique. Generali France est l'un des 2 principaux contributeurs.
https://www.boursorama.com/bourse/actualites/generali-prevoit-de-restituer-plus-de-8-5-milliards-d-euros-a-ses-actionnaires-6beca5c1b3a2b80aca47ccb53bd66195

? Le savais-tu ?

Avec un brut annuel de 24 620€, Generali France paie toujours un(e) salarié(e) environ **1 582 € net mensuel !**

«La mort de l'empathie humaine est l'un des premiers signes et le plus révélateur d'une culture sur le point de sombrer dans la barbarie..»
Hannah Arendt, philosophe

La CGT Generali : parce que de meilleurs accords sont possibles !

C'est le moment d'y penser !

Bulletin d'adhésion CGT
(lien vers CGTGENERALI.fr)

L'équipe CGT Generali à votre écoute
*Contact : **cgtgenerali@gmail.com** ou **eric.oyombo@generali.com***